

PANORAMA DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À L'ÎLE DE LA RÉUNION

Document
actualisé
en 2011

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) À L'ÎLE DE LA RÉUNION, C'EST :

- 1 emploi sur 10 à la Réunion, soit près de 20 000 salariés.
- Plus de 1 600 établissements employeurs, dont 80 % sont des associations.
- 65 % des emplois en CDI.
- 8,6 % des rémunérations brutes versées à L'île de la Réunion, soit 490 millions d'euros.
- Un taux de rémunération brute annuelle par ETP en 2009 supérieur au secteur hors ESS privé.
- Une majorité des salariés et des postes d'encadrement est composée de femmes
- Des secteurs d'activités clés soutenus par l'ESS :
 - Les associations et fondations privilégient le secteur de l'action sociale et les autres activités de services (sport, arts et spectacles).
 - Les mutuelles et les coopératives sont, quant à elles plus représentées dans les activités financières et d'assurance.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) À L'ÎLE DE LA RÉUNION

Répartition des établissements et des emplois salariés à la Réunion en 2009

2009	Etablissements			Emplois		
	Nombre	%	Évolution 08-09	Effectif au 31/12	%	Évolution 08-09
Hors ESS	20 203	92,6 %	0,2 %	184 434	90,5 %	-1,7 %
ESS	1 616	7,4 %	0,5 %	19 441	9,5 %	-2,1 %
Dont Coopérative	134	8,3 %	3,1 %	1 661	8,5 %	1,7 %
Dont Mutuelle	43	2,7 %	0 %	561	2,9 %	6,9 %
Dont Association	1 402	86,8 %	0,3 %	15 558	80 %	-3,5 %
Dont Fondation	37	2,3 %	0,0 %	1 661	8,5 %	5,1 %
Total	21 819	100 %	0,2 %	203 875	100%	-2,5 %

Source : INSEE CLAP 2009

L'ESS emploie près de 20 000 salariés, ce qui représente environ 10 % des emplois de La Réunion en 2009. Plus de 1 600 établissements sont présents sur l'ESS, ils représentent près de 7,4 % des établissements à La Réunion.

Pour la famille associative, le nombre d'établissements se stabilise autour de 1 400 structures. Les emplois, quant à eux, sont en baisse de 3,5 % entre 2008 et 2009. Cette baisse est moins importante que celle constatée l'année dernière avec une diminution de 9 % des effectifs entre 2007 et 2008.

Les fondations stabilisent également leur nombre avec 37 établissements répartis à la Réunion. Le nombre d'emplois salariés au sein des

fondations a augmenté de 5,1 % par rapport à 2008. Les fondations représentent plus de 8 % des emplois de l'ESS. En moyenne, un établissement d'une fondation porte près de 44 emplois tandis qu'une association porte 8 emplois.

Sur la même période, les établissements coopératifs augmentent de 3,1 %, 1 661 emplois sont portés par les coopératives soit une hausse de 1,7 %.

Entre 2008 et 2009, le nombre d'établissements mutualistes reste inchangé à la Réunion. Les mutuelles portent près de 560 emplois, soit 6,9 % de plus que l'année dernière.

Un ralentissement de la baisse de l'emploi sur ce secteur

Taux de croissance des emplois entre 2006 et 2009



Entre 2005 et 2006, l'emploi dans l'ESS a connu une variation significativement élevée (+ 13 %). Cependant entre 2007 et 2008, le taux d'évolution des emplois de l'ESS était plus bas que celui de l'économie classique (-7 % dans l'ESS contre 1 % hors ESS).

Entre 2005 et 2009, le taux de croissance des effectifs de l'ESS est revenu au même niveau que celui des effectifs dans le reste de l'économie. Ce ralentissement dans la baisse des emplois sera à confirmer pour l'année 2010.

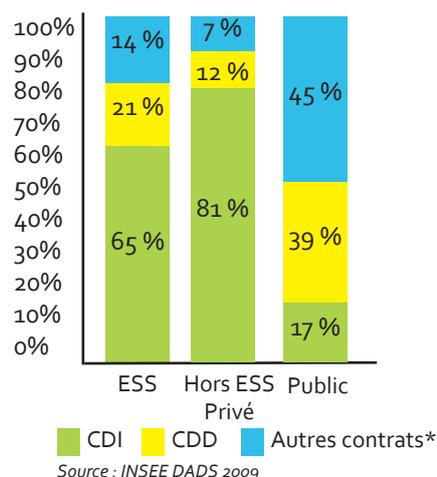
2/3 des contrats de travail sont des Contrats à Durée Indéterminée

Selon les données DADS au 31/12/2009, 65 % des contrats de travail du secteur de l'ESS étaient des contrats à durée indéterminée (CDI) contre 81 % pour le secteur privé hors ESS.

Sur l'ensemble des contrats de l'ESS, 65 % sont des contrats de travail à temps complet.

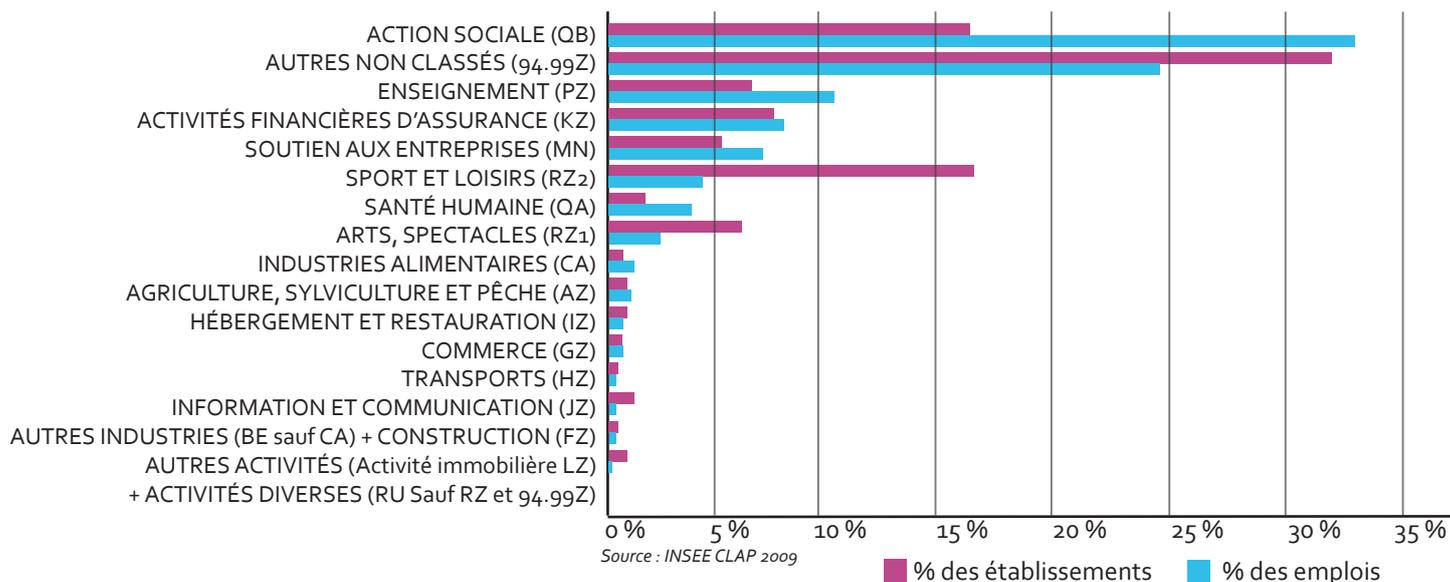
* Autres contrats : Apprentissage, contrat de travail temporaire, Autres contrats de travail (dont sans contrat), valeurs manquantes.

Répartition des contrats de travail en 2009



L'ACTION SOCIALE : PREMIER EMPLOYEUR DE L'ESS

Répartition des emplois dans le secteur de l'ESS



Au sein de l'ESS, l'action sociale est le secteur qui compte le plus de salariés, on dénombre que plus d'1 salarié sur 3 intervient sur ce secteur d'activité. L'enseignement regroupe 10 % des salariés. Ce sont essentiellement des centres de formations pour adultes et des organismes de gestion des écoles privées.

Les activités financières et d'assurance emploient près de 8 % des salariés de l'ESS. Ce sont principalement des banques coopératives et des mutuelles d'assurance.

Les structures de soutien aux entreprises représentent près de 7 % des emplois du secteur et se composent essentiellement d'entreprises menant des activités spécialisées, scientifiques et techniques

(architecture, études techniques, comptabilité, conseil,...) et des structures exerçant des activités de services administratifs et de soutien (tourisme, mise à disposition de ressources humaines,...).

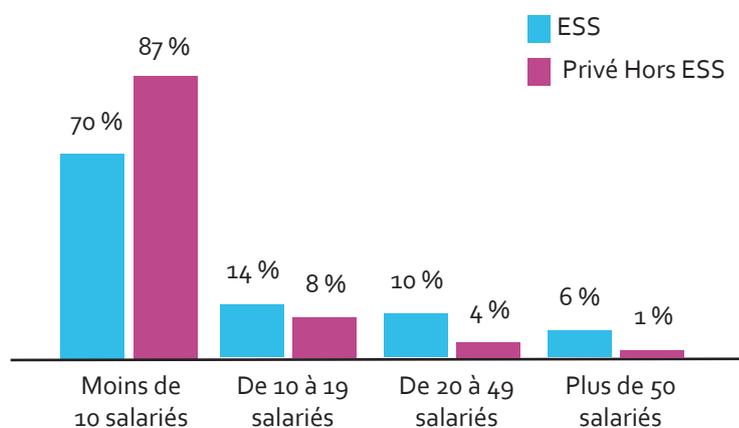
Les structures du secteur d'activités « autres non classés » représentent près de 24 % des emplois de l'ESS en 2009. Ces structures, essentiellement des associations, sont enregistrées sous le code NAF 94-99Z « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». L'expérience au niveau national révèle qu'une grande partie des structures, sous ce code de référencement, évolue sur les secteurs de l'action sociale, de l'enseignement et de la santé. Le poids de ces secteurs est par conséquent sous-estimé.

DES ÉTABLISSEMENTS DE PLUS GRANDE TAILLE QUE CELLE DU SECTEUR PRIVÉ HORS ESS

Répartition des salariés de l'ESS par secteur

ESS 2009	Effectifs moyens
INDUSTRIES ALIMENTAIRES (CA)	31
SANTÉ HUMAINE (QA)	26
ACTION SOCIALE (QB)	24
ENSEIGNEMENT (PZ)	19
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE (AZ)	16
SOUTIEN AUX ENTREPRISES (MN)	15
COMMERCE (GZ)	14
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'ASSURANCE (KZ)	13
AUTRES NON CLASSÉS (94.99Z)	9
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION (IZ)	9
TRANSPORTS (HZ)	9
AUTRES INDUSTRIES (BE sauf CA)+CONSTRUCTION (FZ)	7
ARTS, SPECTACLES (RZ1)	5
SPORT ET LOISIRS (RZ2)	3
AUTRES ACTIVITÉS (Activité immobilière LZ) + ACTIVITÉS DIVERSES (RIJ Sauf RZ et 94.99Z)	3
INFORMATION ET COMMUNICATION (JZ)	2
TOUS SECTEURS CONFONDUS	12

Répartition des établissements par tranche d'effectifs en 2009



Les établissements de l'ESS emploient en moyenne plus de salariés que ceux du secteur privé hors ESS. 16 % des structures ont plus de 20 salariés contre 5 % pour le secteur privé hors ESS.

70 % des établissements de l'ESS ont moins de 10 salariés. Leur taille est très variable selon les secteurs d'activités. À noter que l'industrie alimentaire emploie en moyenne 31 personnes contre 2 personnes pour les secteurs d'activités « Information et communication », secteur essentiellement représenté par les radios associatives de La Réunion.

CARACTÉRISTIQUE DES EMPLOIS DANS L'ESS

Des salariés plus qualifiés dans l'ESS

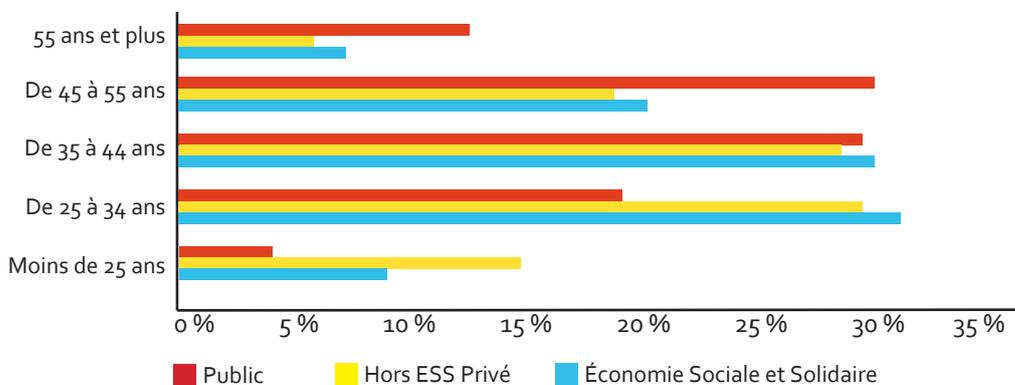
Près de 45 % des salariés de l'ESS sont des cadres ou des professions intermédiaires* contre 31 % pour l'économie hors ESS. De par ses activités d'interventions privilégiées, l'ESS nécessite moins de mains d'œuvre ouvrière, ce qui accentue la présence des professions intermédiaires.

* PCS : Professions et catégorie socio professionnelle

** Professions intermédiaires : positions occupées entre les cadres et les agents d'exécution ou les ouvriers et les employés. D'autres sont considérées comme intermédiaires lorsqu'ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social comme les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.

Pyramide des âges de l'ESS

Répartition des salariés par âge



Source : INSEE DADS 2009

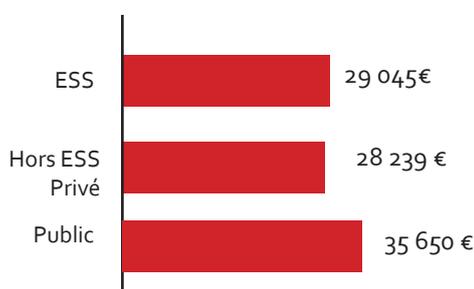
Les salariés de l'ESS sont plus âgés que dans l'économie privée hors ESS, mais restent largement plus jeunes que dans le secteur public. 71 % des salariés du secteur ont moins de 45 ans. La situation de La Réunion ne correspond pas à celle de la France métropolitaine qui anticipe déjà les problématiques de départs massifs à la retraite et le renouvellement des emplois dans un avenir proche.

Une féminisation marquée

Les femmes sont très présentes dans l'ESS, elles représentent 55 % des salariés contre 35 % pour le secteur privé hors ESS et 53 % pour le secteur public. Cela s'explique par la sur-représentation, dans l'économie sociale, de certaines activités professionnellement plus féminisées (éducation, santé, sociale, etc.). 53 % des emplois d'encadrement de l'ESS sont occupés par des femmes alors que dans le secteur privé hors ESS, elles ne représentent que 36 % des emplois de cadre.

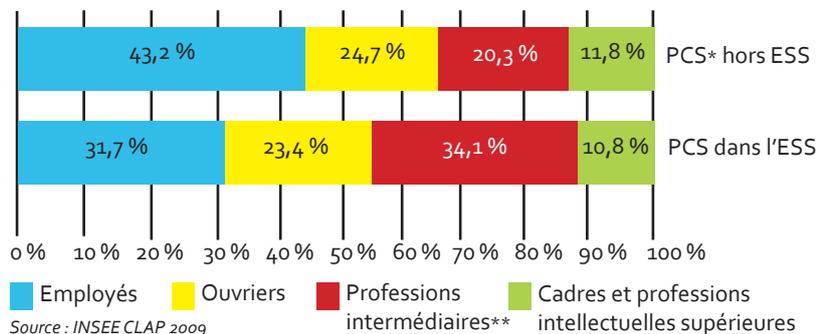
Un niveau de rémunération annuelle moyenne supérieur au privé

Rémunérations annuelles brutes par ETP en 2009



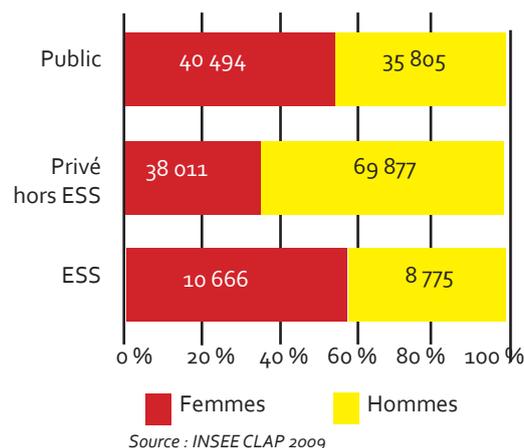
Source : INSEE CLAP 2009

Répartition des salariés selon la catégorie socio-professionnelle



Source : INSEE CLAP 2009

Répartition des salariés par sexe



Source : INSEE CLAP 2009

Les salariés de l'ESS perçoivent une rémunération annuelle brute supérieure aux autres salariés Hors ESS privé : 29 045 € par ETP pour l'ESS contre 28 239 euros par ETP dans l'économie privée hors ESS. Elle reste cependant largement inférieure aux rémunérations constatées dans le secteur public : 35 650 €.

ASSOCIATIONS, COOPÉRATIVES, FONDATEMENTS ET MUTUELLES

Les associations couvrent un panel très large d'activités

32 % des emplois associatifs sont issus du secteur de l'action sociale, soit plus de 5 000 emplois. 13 % des emplois associatifs sont issus du secteur de l'enseignement. Sur ce secteur, le monde associatif vient en complémentarité des établissements publics. Les associations qui réalisent des activités de sports/loisirs et arts/spectacles représentent plus de 26 % des associations employeuses mais ne rassemblent que 9 % des emplois associatifs.

* Les établissements « non classés » sont les établissements qui se sont déclarés sous le code d'activité APE : 9499Z.

* Les « Autres Activités » correspondent aux activités suivantes (activités immobilières (LZ), activités diverses (RU sauf RZ et 94.99Z), les autres industries (BE sauf CA), construction (FZ), le transport(HZ), le commerce (GZ), l'hébergement et restauration (IZ), l'agriculture, sylviculture et pêche (AZ), la santé humaine (SA) et l'industrie alimentaire (CA).

Répartition des établissements et des emplois des associations par secteur d'activités

Famille des associations en 2009	Effectif au 31/12		Établissements	
	Nombre	%	Nombre	%
ACTION SOCIALE (QB)	5049	32,5 %	230	16,4 %
ENSEIGNEMENT (PZ)	2056	13,2 %	106	7,6 %
SOUTIEN AUX ENTREPRISES (MN)	1304	8,4 %	79	5,6 %
SPORT ET LOISIRS (RZ2)	910	5,8 %	267	19 %
ARTS ET SPECTACLES (RZ1)	567	3,6 %	105	7,5 %
NON CLASSÉS (94,99Z) ET AUTRES ACTIVITÉS	5 672	36,5 %	615	43,9 %
Effectif Total au 31/12/2009	15 558	100 %	1402	100 %

Source : INSEE CLAP 2009

Les fondations, moteur de l'action sociale

Les fondations investissent largement dans le secteur de l'action sociale, puisque que plus de 86 % (soit 32 établissements sur 37 au total) de leurs établissements y sont présents. À la Réunion, la Fondation Père Favron regroupe 35 de ces établissements qui interviennent à destination des enfants et des adultes handicapés, des personnes âgées, des enfants et jeunes en difficulté sociale.

(s) Données secrètes statistiques

* Les « Autres Activités » correspondent aux activités suivantes : Aide par le travail (88.10C), Accueil d'enfants (handicapés ou pas et d'adolescents (88.91B+88.99A), Autres actions sociales (88.99B).

Répartition des établissements et des emplois au sein des fondations par secteur d'activités

Famille des associations en 2009	Effectif au 31/12		Établissements	
	Nombre	%	Nombre	%
ACTION SOCIALE (QB)	1338	81 %	32	86 %
dont Hébergement médicalisé (87.1)	808	49 %	11	30 %
dont Hébergement social (87.2+87.3+87.9)	144	9 %	10	27 %
dont Autres*	386	23 %	11	30 %
ENSEIGNEMENT (PZ)	S	S	2	5 %
SANTÉ HUMAINE (QA)	S	S	1	3 %
NON CLASSÉS (94,99Z) ET AUTRES ACTIVITÉS	S	S	2	5 %
Effectif Total au 31/12/2009	1661	100 %	37	100 %

Source : INSEE CLAP 2009

Les coopératives ou comment défendre ses valeurs dans l'économie

73 coopératives interviennent sur le secteur d'activités financières et d'assurance et emploient 969 salariés soit 58 % des emplois coopératifs. L'industrie, essentiellement portée par le secteur agroalimentaire, emploie 307 salariés soit 18 % des emplois coopératifs. Enfin, viennent les coopératives de commerce avec près de 10 % des emplois soit un peu plus de 150 salariés. Les coopératives d'agriculture, sylviculture et pêche sont nombreuses. Elles représentent 18,5 % des coopératives à La Réunion mais portent relativement peu d'emplois. En 2009, sur la forme juridique, on comptabilise 37 coopératives agricoles et 2 Sociétés Coopératives de Production.

* Les autres activités correspondent aux activités suivantes : activités diverses (RU sauf RZ et 94.99Z), les autres industries (BE sauf CA), construction (FZ), le transport(HZ), l'enseignement (PZ), le soutien aux entreprises (PZ), information et communication(JZ).

Répartition des établissements et des emplois des coopératives par secteur d'activités

Famille des coopératives	Effectif au 31/12		Établissements	
	Nombre	%	Nombre	%
ACTIVITÉ FINANCIÈRE ET ASSURANCE (KZ)	969	58,3 %	73	54,5 %
INDUSTRIE ALIMENTAIRE (CA)	307	18,5 %	10	7,5 %
COMMERCE (GZ)	152	9,2 %	11	8,2 %
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PECHE (AZ)	84	5,1 %	10	7,5 %
AUTRES ACTIVITÉS	149	9 %	30	22,4 %
Effectif Total au 31/12/2009	1661	100 %	134	100 %

Source : INSEE CLAP 2009

Les mutuelles

43 établissements mutualistes embauchent 561 salariés à la Réunion en 2009. On distingue les mutuelles d'assurance qui assurent des biens et les mutuelles de prévoyance qui couvrent les personnes. La totalité des structures intervient sur le secteur des activités financières et d'assurance (KZ).

Répartition des établissements et des emplois des mutuelles par secteur d'activités

	Mutuelle de prévoyance	Mutuelle d'assurance	Total
Effectifs	279	282	591
Établissements	38	5	43

Source : INSEE CLAP 2009

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) À L'ÎLE DE LA RÉUNION

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale de la Réunion (CRES Réunion) est une association ayant pour rôle de promouvoir, représenter et développer l'ESS. Avec le soutien de l'Europe, de l'Etat et de la Région Réunion, elle a pour mission de faire connaître l'Economie Sociale et Solidaire à la Réunion. À travers cette publication, l'Observatoire est en mesure d'appréhender la place et l'évolution de l'ESS à la Réunion et de communiquer auprès des acteurs pour le développement de l'ESS.

LES SOURCES UTILISÉES

Le périmètre de l'ESS a été établi en collaboration avec l'INSEE et les méthodologies de traitement sont harmonisées au sein du réseau national des observatoires des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire.

- **La source CLAP** (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) est utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal. Elle est considérée comme la référence pour les comptages par territoire, comptages nationaux ou territoriaux. Le champ couvre la quasi totalité des salariés en dehors des données sur le secteur de l'agriculture, la sylviculture et la pêche. L'utilisation de CLAP permet pour la première fois de comparer l'ESS au privé hors ESS et au secteur public.
- **La source DADS** : La Déclaration Annuelle des Données Sociales est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés en France. Elle permet l'analyse des salaires et des emplois dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris des services de l'Etat à caractère industriel et commercial (grandes entreprises d'économie mixte), des collectivités territoriales et des hôpitaux publics.

DÉFINITION DES 4 FAMILLES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- **Association** : En vertu de la loi du 01 juillet 1901 : « L'association est une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. »
- **Coopérative** : Une coopérative est un groupement autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.
- **Mutuelle** : Une mutuelle est une société de personnes qui a pour vocation d'organiser la solidarité entre ses membres à travers les cotisations de ses membres. Elle se distingue des assureurs privés par l'application des principes suivants: les clients sont des sociétaires et elle n'a pas d'actionnaires à rémunérer avec l'objectif de gérer les risques collectivement, elle fonctionne selon le principe: "un homme, une voix" et met en oeuvre des solidarités entre les associés.
- **Fondation** : La loi sur le mécénat du 23 juillet 1987 définit la fondation comme : « L'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'oeuvres d'intérêt général et à but non lucratif. »



CONTACT CRES DE LA RÉUNION

14, Boulevard Doret - BP 340 97467 Saint Denis - Tel : 0262 . 21. 50.60 - Fax : 0262.21.50.61

AVEC LE SOUTIEN DE

